



Viticulture

BPREA (orientation Viticulture) Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP : 38093 • Formation diplômante Niveau 4 **En formation continue**

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

+ d'infos
sur la certification



PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur.se.s d'emploi de plus de 16 ans.
- Salarié.e.s en contrat de professionnalisation.
- Salarié.e.s bénéficiant d'un projet de transition professionnelle.
- Utilisation du compte CPF.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Admission suite à un entretien individuel de motivation et tests de positionnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation de 9 mois, dont 920 heures en centre et 280 heures de stage en entreprise.
- La formation est organisée en 7 Unités Capitalisables (UC), 5 UC nationales et 2 UC d'adaptation régionale (UCARE), et 4 modules additionnels.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Plateforme de Formanum (FOAD).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives.
- Journées de formation délocalisées en entreprise avec mise en situation pratique (FEST).

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Accompagnement individuel au projet.
- Individualisation des parcours en fonction des acquis académiques et de l'expérience professionnelle, sociale et bénévole.
- Possibilité de FOAD (Formation Ouverte À Distance).
- Intervention de nombreux professionnels.
- Obtention de la « capacité professionnelle agricole ».
- Plateaux techniques de l'EPL (exploitation agricole, ateliers, vignes...)

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Piloter une exploitation viticole.
 - Définition de la stratégie dans une logique agro-écologique.
 - Gestion économique, financière et administrative,
 - Commercialisation des produits,
 - Organisation du travail et management.
- Conduire une activité de production viticole.
 - Maîtrise technique de process de production végétale,
 - Compréhension des interactions entre le sol, le climat et la plante ; intégrer la protection des cultures,
 - Transformation de la production issue de la vendange : réglementation, opération de vinification, élevage des vins.
 - Association d'une seconde production dans une perspective de pérenité du système de production globale (PAM ; grandes cultures).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Les UC sont évalués en situation professionnelle in situ ou reconstitués (épreuves pratiques) et/ou en utilisant la méthode d'entretien d'explicitation.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- Diplôme de niveau 4 délivré par l'autorité académique après la validation des épreuves certifiantes des 7 UC.
- Chaque UC peut être évalué et validé indépendamment.

POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- Certificats de Spécialisation / BTS
- Salarié.e hautement qualifié.e en exploitation agricole.
- Création ou reprise d'entreprise agricole dans son territoire ou pour développer un réseau local.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : Nous consulter,
- Tarifs : coût de la formation pris en charge par le Conseil Régional BFC et le FSE pour les demandeurs d'emploi. D'autres possibilités de prise en charge sont possibles selon la situation des candidats (salarié...), nous consulter.
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.

Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire
UC1 Se situer en tant que professionnel.	C11 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.	42
	C12 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.	42
UC2 Piloter le système de production	C21 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements.	84
	C22 Gérer le travail.	63
UC3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C31 Combiner les différentes activités liées aux productions : Grandes cultures, élevages, viticulture, maraîchage, PAM... C31.1 : 1ère production (154h) C31.2 : 2ème production (84h)	238
	C32 Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions (grandes cultures, viticulture, maraîchage.)	112
UC4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C41 Porter un diagnostic sur l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.	70
	C42 Suivi administratif et réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.	80
UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise	C51 Commercialiser un produit ou un service.	42
	C52 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.	21
UC6 UCARE A Transformation	Vinification de la production.	70
UC7 UCARE B Diversification	Tourisme Anglais du vin Entretien des bâtiments et du matériel	35
M2	Transition écologique et énergétique, les écogestes et développement durable	3,5
M3	Utilisation du numérique dans une démarche de recherche d'emploi, utilisation des outils numériques en sécurisant ses données personnelles, les risques de cyber attaques	7
M4	Égalité professionnelle, lutte contre les discriminations	3,5
M5	Les savoir-être professionnels (soft skills)	7

Total d'heures en centre	920
Stage en entreprise	280
Total des heures	1200



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et illustrations : Pixabay et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_034_V6

Dernière mise à jour : 04/04/2024